

Réf: Dossier N° 126529

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DS PRESTIGE »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE GABRIEL DADIE, Lot 1538, Ilot
105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 30/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DS PRESTIGE »

Objet : TRANSPORT DE COLIS, VISA DE DOUBAI, COMMERCE, IMPORTATION ET VENTE DE VEHICULE D'OCCASION. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE GABRIEL DADIE, Lot 1538, Ilot
105

Dirigeant(s) : M DIARRA SALIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06540 du 20/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32762/GTCA/RC/2022 du 20/07/2022

